



ET EN CAS

D'URGENCE ?

("... Je sors de l'hôpital, j'ai besoin d'un suivi orthophonique")

JE CONTACTE
L'ORTHOPHONISTE DE MON
CHOIX, QUI RESTE DISPO !

SURTOUT



N'ENCOMBREZ PAS LES CABINETS MÉDICAUX
DE VILLE ET N'APPELEZ PAS LE 15 POUR
TROUVER UN ORTHOPHONISTE !



MAIS SI

JE SUIS DÉJÀ

SUIVI ?

VOTRE ORTHOPHONISTE EST

JOIGNABLE



PAR TÉLÉPHONE OU PAR E-MAIL.

N'HÉSITEZ PAS À LAISSER UN
MESSAGE

SI VOTRE ORTHOPHONISTE ESTIME
QUE LE TÉLÉSOIN EST JUDICIEUX
DANS VOTRE CAS, IL POURRA
EXCEPTIONNELLEMENT ET
TEMPORAIREMENT VOUS PROPOSER
CETTE CONSULTATION.

NOUS RESTONS DISPONIBLES POUR NOS PATIENTS,

NOUS ESPÉRONS VOUS RETROUVER BIENTÔT !